

# Convention Territoriale Globale de la Communauté De Communes des Aspres

## Sommaire

Préambule .....	2
1. Données générales Caf.....	4
2. Etat des lieux et diagnostic - Domaine de la petite enfance.....	5
2. Etat des lieux et diagnostic - Domaine de la jeunesse .....	9
2. Etat des lieux et diagnostic - Domaine de la parentalité .....	13
2. Etat des lieux et diagnostic - Domaine du logement .....	16
2. Etat des lieux et diagnostic - Animation vie sociale .....	19
2. Etat des lieux et diagnostic - Accès au droit .....	21
3. Les cartographies .....	23
4. Les montants versés par la Caf.....	26

## Préambule

La Caisse d'allocations familiales à travers son engagement auprès des familles les plus en difficultés est sensible aux enjeux stratégiques déterminés par les territoires. Son intervention vise à corriger les inégalités sociales et territoriales.

A travers le versement des prestations familiales et sociales, la Caf couvre près de 47% de la population du territoire de la communauté de communes des Aspres. Le montant des prestations versées en 2016 s'est élevé à près de 21,5 millions d'euros dont plus de 25 % au titre du Rsa. Les familles allocataires monoparentales représentaient 33% des familles contre 41% pour le département des Pyrénées-Orientales et 28% en moyenne au niveau national.

Au titre de l'action sociale, près de 1,6 millions d'euros ont été versés en 2015 pour les équipements du territoire au titre du fonctionnement des différents services (crèches, accueils de loisirs, ram).

Au regard de l'ensemble de ces données, la Caf apparaît comme un acteur important des politiques sociales et de solidarité. Ses interventions s'inscrivent dans le cadre des orientations prioritaires de la branche Famille définies entre l'Etat et la Cnaf pour la période 2018/2022.

### □ *La petite enfance/ l'enfance et la jeunesse*

Au travers du développement de l'offre de service enfance/jeunesse, la Caf favorise la conciliation vie familiale et vie professionnelle, la socialisation précoce et les loisirs des enfants, l'autonomie des jeunes mais aussi le retour à l'emploi des parents.

- Des solutions d'accueil collectif des jeunes enfants doivent notamment être déployées dans les territoires prioritaires mais également l'installation d'assistants maternels. Des actions innovantes d'accueil des jeunes enfants adaptées aux besoins des familles devront être repérées et pérennisées.
- Pour contribuer à la préscolarisation des enfants de moins de 3 ans, les créations de classes passerelles à titre expérimental pourront être soutenues.
- La mise en place et l'accompagnement de la réforme des rythmes éducatifs, ainsi que la poursuite du développement et la qualité des offres d'accueil de loisirs contribuent à la mise en place d'une politique préventive auprès des enfants en proposant diverses actions, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des projets éducatifs de territoire (Pedt).
- L'accès aux vacances des enfants et des adolescents favorise la découverte et l'expérimentation dans un environnement différent mais aussi l'apprentissage des règles de vie collective,
- Le soutien aux projets élaborés par les jeunes s'inscrit également dans cette politique préventive et vise à promouvoir leurs capacités d'initiative et d'autonomie.
- En contribuant au financement des formations au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa), la Caf permet à des jeunes de s'inscrire dans un processus de

formation et soutient les structures d'accueil requérant cette qualification notamment dans un contexte de besoins accrus compte tenu l'allongement du temps périscolaire.

#### □ **Le soutien à la fonction parentale**

La Caf a pour ambition de développer l'offre en matière de services et d'actions de soutien à la parentalité :

- Pour favoriser l'éveil, la socialisation des enfants et l'accompagnement précoce de la fonction parentale, le développement des Lieux d'accueil enfant parent sera recherché,
- Pour soutenir les parents dans la scolarité de leurs enfants et adolescents, et dans leurs relations avec l'école, les actions Clas (Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité) devraient être développées,
- Le Réaap66 (Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents) œuvre pour le déploiement d'actions parentalité sur les territoires,
- L'accompagnement des familles à bas revenus dans un projet de vacances familiales sera renforcé, dans l'objectif d'organiser un moment privilégié de resserrement des liens familiaux,
- L'intervention des techniciens de l'intervention sociale (Tisf) en direction des familles vulnérables, comme levier de soutien à la parentalité, sera appuyée.

#### □ **Le logement**

Dans ce domaine, outre l'accès aux droits et le versement des prestations logement, la Caf intervient également dans le traitement de la lutte contre la fraude, mais aussi dans les situations d'impayés de loyers, la lutte contre l'indécence, et le financement d'Opérations Programmées de l'Amélioration de Habitat.

Son investissement se concrétise également dans les instances partenariales et le développement des coordinations inter-institutions.

#### □ **L'animation de la vie sociale**

Les centres sociaux et espaces de vie sociales apparaissent comme des acteurs importants de la cohésion sociale, ils favorisent l'inclusion sociale et le mode participatif tant des familles que des jeunes dans la vie collective et citoyenne. La Caf les accompagne tant d'un point de vue technique que financier. La Caf contribue également à l'élaboration et la mise en œuvre des actions du contrat de ville sur les quartiers prioritaires.

□ ***L'accès aux droits et l'accompagnement des familles confrontées à des événements fragilisant la vie familiale***

La mise en place d'un rendez-vous des droits par les Caf a été annoncée dans la convention triennale d'objectifs pour les quartiers populaires et le plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale.

La Caf des Pyrénées-Orientales, au travers de ses services d'intervention sociale, accompagne les familles lorsqu'un événement est susceptible de les rendre vulnérables (naissance, séparation, deuil, impayés de loyers, non-décence du logement, handicap d'un enfant).

***L'élaboration d'une convention territoriale globale à l'échelle de la communauté de communes***

La politique définie par la communauté de communes dans les domaines cités ci-dessus pourra s'intégrer dans le cadre de la Convention territoriale globale (Ctg) permettant ainsi de :

- élaborer un projet social de territoire ;
- organiser concrètement l'offre de service proposée ;
- favoriser le développement et l'adaptation des équipements aux besoins des familles ;
- développer l'accès aux droits des habitants ;
- optimiser les interventions des différents acteurs dans une logique de coordination et de complémentarité.

# 1. Données générales Caf

Ce territoire présente les caractéristiques générales suivantes :

## Population et représentativité des données Caf

- Population totale au 1<sup>er</sup> janvier 2017 (Insee RP 2014) : 20611 habitants sur un territoire de 232 km<sup>2</sup> dont le chef-lieu est la commune de Thuir.
- 3 700 allocataires résident sur la Communauté de Communes des Aspres.
- Représentativité des données Caf :

- 47% des habitants du territoire sont bénéficiaires d'une ou plusieurs aides de la Caf
- 9 468 personnes sont couvertes par la Caf en 2014
- 45% relèvent de prestations liées à la naissance et l'entretien de l'enfant
- 30% sont des prestations de revenu garanti et compléments (RSA, AAH) *Département : ? % (Rsa) et ?% (Bas revenus)/France métropolitaine : ? % (Rsa) et ?% (Bas revenus).*

Le montant des prestations légales versées reste en augmentation de 4% par rapport à 2014 après une progression de 4% entre 2013 et 2014.

En 2016, près de 22,3 millions d'euros ont été versés par la Caf au titre des prestations légales et extralégales. Ce sont environ 1 million d'euros qui ont été mobilisé en 2015 pour le soutien financier aux équipements et services du territoire.

Par les prestations de service (682 000 €) et le Contrat Enfance Jeunesse (260 000 €) concernant :

- 2 établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE),
  - 5 accueils de loisirs
  - 1 Relais Assistantes Maternelles (1 ETP),
  - 0,6 ETP de postes de coordination,
  - des séjours vacances,
- Par des aides aux projets (51 000 €) pour :
    - Des actions favorisant le soutien à la parentalité.
    - Des projets d'investissement : réaménagements de locaux, matériel informatique.

## 2. Etat des lieux et diagnostic

### 1- Domaine Petite enfance

#### Les objectifs Etat/Cnaf : réactualiser avec nvelle Cpog

- Réduire les inégalités territoriales et sociales en matière d'accès au mode de garde
- Favoriser le développement de places d'accueil du jeune enfant
- Faciliter l'adaptation de l'offre d'accueil aux besoins des publics confrontés à des horaires spécifiques, à des problématiques liées à l'employabilité, au handicap ou à des situations fragiles
- Mettre en œuvre un accompagnement pour faciliter l'accès des enfants des familles vulnérables aux modes d'accueil du jeune enfant
- Promouvoir le développement des relais assistants maternels (Ram)

#### L'état des lieux sur les offres de service et éléments de diagnostic

(Variation 2012 et 2016)

Indicateurs	Cdc Aspres		Département	France métropolitaine
% Evolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans (Caf et Msa)	- 8%	●	-5 %	- 6 %
% Enfants de moins de 3 ans vivant dans un foyer à bas revenus	26 %	●	39 %	26 %
Nombre de places d'accueil collectif pour 100 enfants de moins de 3 ans	13 %	●	16 %	19 %
Nombre de places d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans (Caf et Msa)	62 %	●	50 %	60 %
Taux d'occupation financier des Eaje	69 %	●	76 %	68 %
Taux d'enfants inscrits dans les Eaje dont la participation familiale est <1 euro	35 %	●	40 %	10%
Estimation du taux d'occupation des places d'Amai	73 %	●	69 %	Nc
Nombre d'assistantes maternelles pour 1 Etp d'animatrice de Ram	75	●	76	91

#### Les équipements (cf cartographie)

L'offre de garde du jeune enfant sur le territoire (cf cartographie) pour les 605 enfants de moins de 3 ans comprend :

- 2 structures d'accueil collectives proposant 80 places ; 172 enfants accueillis en 2016  
L'offre d'accueil est diversifiée avec ses deux Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant, l'un en gestion Communauté de communes, l'autre en gestion hospitalière avec des horaires élargis.
- Pas de micro-crèches Paje
- 3 MAM avec 28 places implantées sur les communes à forte augmentation démographique : 2 à Saint Jean Lasseille et 1 à Villemolaque.
- 137 assistants maternels actives en 2016, 450 places d'accueil avec 99 enfants accueillis soit un taux d'activité de 73 % de ces professionnel(s). (69 % sur le département)
- Un Relais assistants maternels implanté à Thuir, se déplaçant sur 3 communes de l'intercommunalité, Trouillas, St Jean Lasseille, Banyuls des Aspres et 2 communes de la communauté urbaine, Ponteilla et Llupia. Il est animé par une Educatrice Jeune Enfant et une Infirmière Diplômée d'Etat à hauteur de 1,5 ETP.

## **Constats et besoins identifiés**

### **Typologie des familles du territoire**

- ➔ Naissances et le nombre d'enfants de moins de 3 ans en régression depuis 2012.
  - A l'échelle du territoire, le nombre de naissance a baissé significativement entre 2012 et 2016. En 2016, le territoire comptait 177 naissances, soit 14% de moins qu'en 2012. Ce niveau représente le plus bas niveau depuis ces cinq dernières années. Trois communes concentrent plus de la moitié des naissances. Il s'agit de Thuir, Trouillas et Saint-Jean-Lasseille.
  - Le nombre d'enfants de moins de 3 ans a lui aussi régressé : 8% entre 2012 et 2016. Sur les 19 communes du territoire communautaire, 8 regroupent plus de 80 % des enfants de moins de 3 ans. Ce sont par ordre de priorité : Thuir, Trouillas, Saint-Jean-Lasseille, Brouilla, Tressere, Villemolaque, Banyuls-dels-Aspres et Fourques.
- ➔ Une vulnérabilité moins marquée que sur le reste du département ; un taux d'activité des parents plus élevé.
  - La vulnérabilité des enfants de moins de 3 ans de ce territoire est moins forte que les moyennes départementales et nationales.
  - La part des enfants vivant au sein de familles à bas revenus ou bénéficiaires du Rsa est beaucoup moins importante ; 14% des enfants de moins de 3 ans vivent au sein de familles monoparentales contre 25% pour le département et 14% pour la France métropolitaine.
  - Par ailleurs la communauté de communes présente un fort taux d'enfants de moins de 3 ans dont les parents sont actifs ; 56% ont un emploi ou sont au chômage contre 45% pour le département et 54% pour la France métropolitaine.
  - Quant au taux d'activité féminine (69%), il est supérieur aux moyennes nationales (65%) et départementales (57%).

## Diversité des publics accueillis

- 35% des enfants ayant fréquenté les deux structures collectives en 2016 étaient des enfants de familles à bas revenus (participation familiale inférieure à 1 euro), contre 40% en moyenne départementale. Ce résultat est à pondérer du fait de la spécificité de la structure hospitalière. En effet, cette dernière accueille  $\frac{3}{4}$  des enfants du personnel avec des niveaux de ressources plus élevés que les structures communales ou intercommunales.
- Peu d'accueil d'enfants en situation de « handicap » sont recensés dans les 2 établissements. Cela ne veut pourtant pas dire que les enfants ne sont pas accueillis. Un travail auprès des équipes éducatives est engagé pour rappeler l'importance du recensement de toutes les demandes, y compris celles d'enfants en situation de handicaps, bénéficiaires de l' AEEH mais aussi d'un PAI. D'autre part afin d'harmoniser les pratiques d'accueil et de faciliter l'accompagnement des familles, une communication plus régulière et mieux adaptée sur ces accueils serait à engager sur la CDC.

## Qualité de services

- ✓ Offre d'accueil collective
  - Le territoire est très étendu géographiquement. Les deux seuls équipements collectifs sont situés sur Thuir, la commune la plus importante. Même si les places sont ouvertes à l'ensemble du territoire communautaire, les habitants résidant aux alentours de Thuir bénéficient majoritairement de cette offre. Le taux de couverture en accueil collectif est, de 3 points inférieur, à la moyenne départementale.
  - Des réflexions sur la création d'une micro-crèche de 10 places ont été engagées par des structures privées sur les deux dernières années. Ces projets s'étudient en concertation partenariale entre élus communautaires et partenaires institutionnels (Pmi et Caf). Cette pratique permet d'accompagner au mieux et d'orienter au plus près des besoins et des réalités de territoire les porteurs de projets notamment sur les communes à privilégier pour ce type d'implantation.
  - Les taux d'occupation réels des EAJE de 66% sont inférieurs au niveau départemental (71%) : 172 enfants ont été accueillis sur les deux établissements soit un nombre de 2,1 enfants par place contre 2,3 de moyenne départementale. Ce ratio reste à modérer du fait, là encore, de la spécificité de la structure hospitalière : amplitude hebdomadaire de 15 heures et fermeture annuelle uniquement en fonction des jours fériés. L'amplitude journalière importante fait obligatoirement chuter le taux d'occupation de la structure, et les horaires élargis sont de plus proposés uniquement aux personnels hospitaliers ce qui en réduit fortement l'optimisation.
- ✓ L'offre d'accueil individuel :



- Le taux d'activité des AMAI est supérieur de 4 % au taux d'activité départemental. 80% des enfants sont accueillis par ces professionnels ; plus de la moitié des enfants accueillis sont âgés de moins de 3 ans.
- Le coût mensuel moyen pour les parents dans les Aspres est de 4 % moins élevé que sur le reste des Pyrénées Orientales. A contrario, le salaire moyen mensuel des assistants maternels est plus élevé de 11 % comparativement au département.
- Le Ram fonctionne en itinérance sur la Communauté de communes et 2 communes de la communauté urbaine (soit 30 assistantes maternelles en plus) à hauteur de 1,5 équivalent temps plein.
- Avec ses quatre créneaux horaires par semaine, l'équipement permet de couvrir pleinement l'ensemble du territoire. Les familles peuvent prendre des rendez-vous à la carte dans la commune de leur choix. Le service est bien identifié par les familles et les communes. Les 3 permanences du RAM sont implantées sur les communes où le nombre d'assistants maternels et le regroupement de MAM est le plus important.
- Le travail saisonnier caractérise aussi une partie des demandes sur ce territoire rural. Cependant peu de données permettent un recensement fiable et objectif. Pourtant depuis 3 ans, des assistants maternels ont déjà adapté leur offre de garde en se « spécialisant » dans des demandes différentes : horaires atypiques, accueil d'enfant porteurs de handicaps. Le RAM souhaite d'ailleurs engager une réflexion sur un pôle d'AMAI « spécialisés » avec un projet plus adapté et plus lisible: communication plus ciblée, développement du partenariat autour du projet d'accueil, réflexion sur une tarification horaire dégressive...

**Le taux de couverture en accueil individuel, supérieur à la moyenne nationale de plus de 12 points cumulé à l'accueil collectif permet d'atteindre un niveau satisfaisant de l'offre d'accueil globale proposée aux familles du territoire (62,4 % de taux de couverture). De fait, il n'apparaît comme prioritaire en termes de développement.**

### Les points forts

- ✓ la qualité de service rendu aux familles : fourniture des couches et repas en cours de finalisation pour la crèche Claudine Touxagas et effective pour le centre hospitalier,
- ✓ les locaux des deux crèches en cours de rénovation avec des budgets conséquents (plus de 150 000 €) (*169 000€ pour la CCA*) pour rénover des structures anciennes,
- ✓ une convention en cours de signature avec Hand'avant pour l'EAJE Claudine Touxagas pour améliorer la concertation et l'accompagnement des actions permettant l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures petite enfance (concertation, remplacement de personnel et formation des équipes),
- ✓ la participation à la formation et à la professionnalisation à travers l'accueil de stagiaires dans les Eaje,
- ✓ la formation continue des personnels sur l'analyse des pratiques
- ✓ un bon partenariat avec les institutions : Caf, Pmi, Hand'avant Irts ...,
- ✓ un travail collaboratif entre la coordonnatrice, la directrice de la crèche et le conseiller technique Caf pour engager des réflexions sur projets d'amélioration en lien avec les orientations Etat/Cnaf, pour faire évoluer le fonctionnement des services

- ✓ le développement d'actions communes à l'ensemble des services Petite-Enfance, Enfance, Jeunesse les échanges dans le cadre des actions de parentalité

### Les points à améliorer

- ✓ l'appui de la coordinatrice à la directrice de l'EAJE et son équipe dans l'évolution de leurs pratiques professionnelles afin de créer une dynamique commune, un partage d'expérience (enrichissement de pratiques), une harmonisation des pratiques , un suivi des indicateurs...
- ✓ le fonctionnement du Ram à conforter avec la nouvelle équipe, le développement des nouvelles missions, le recensement des besoins spécifiques, la complémentarité avec l'EAJE,
- ✓ les liens à construire et contractualiser avec le centre hospitalier, Un travail de coordination à faire notamment sur des contrats particuliers, horaires atypiques, fermeture scolaires.
- ✓ Le décloisonnement à poursuivre entre les structures pour ouvrir et dynamiser les projets en direction des familles.
- ✓ Adaptation aux familles dites « vulnérables » et « différentes »

### Les points de vigilance

- ✓ La baisse de 4 à 2 du nombre d'enfants inscrits par place,
- ✓ les Maisons d'assistantes maternelles qui se développeraient « sans concertation », pouvant impacter l'équilibre offre/demande
- ✓ Un fonctionnement et des pratiques à questionner pour redynamiser la structure: périodes de fermeture, accueil des familles, projets spécifiques...

### Les objectifs d'amélioration proposés 2018-2021

#### Optimiser l'efficience de l'offre d'accueil :

- ➔ Engager une réflexion pour renforcer les coopérations entre les structures : mener une réflexion partenariale entre la CDC et le Centre Hospitalier pour améliorer la réponse aux besoins des familles, notamment celles ayant des besoins en dehors des créneaux horaires classiques, sur la période estivale et de vacances scolaires
- ➔ Mettre en place une commission d'attribution places, pour garantir une équité de traitement des demandes, une lisibilité des besoins et une meilleure adéquation entre besoins recensés et offre proposée
- ➔ Evaluer régulièrement l'offre de garde (questionnaires aux familles) et requestionner l'adéquation entre l'offre, le besoin et l'orientation des familles
- ➔ Développer les missions supplémentaires 1 et 3 du RAM et en assurer le suivi des indicateurs
- ➔ Envisager la centralisation de la demande par le Ram pour améliorer l'articulation des différents modes de gardes petite enfance (guichet unique)
- ➔ Accompagner les équipes dans le développement de projets qualitatif, dans l'accueil des familles, dans le développement de l'accueil occasionnel

#### Accompagner la professionnalisation des personnels :

- Mettre en place des formations communes aux personnels en lien avec l'accueil du public (EAJE, RAM, ALSH maternel)
- Développer la formation des équipes en faveur de l'accueil des parents présentant des difficultés sociales, le soutien à la parentalité, la communication bienveillante ...
- Favoriser la participation des professionnels du territoire aux formations du service Hand'avant 66,

#### Améliorer la lisibilité des services aux familles

- Mettre en place une signalétique des équipements et l'harmoniser sur le territoire.
- Engager la réflexion sur un lieu centralisé et identifié par et pour l'ensemble des familles
- Créer des outils favorisant la lisibilité et la mise en lumière d'actions et de projets « phares » : définir un plan global de communication à l'échelle de la CDC, focus sur des services particuliers ou actions développées, informations type « évènementiels ».....

## 2. Etat des lieux et diagnostic

### 2- Domaine de la jeunesse

#### Les objectifs Etat/Cnaf : réactualiser avec nvelle Cpog

- Développer les équipements d'accueil collectif « enfance et jeunesse »
- Contribuer à l'amélioration de la qualité des projets et améliorer le fonctionnement des équipements dédiés aux jeunes (accueils péri et extrascolaires)
- Accompagner la réforme des rythmes éducatifs
- Soutenir les projets élaborés par les adolescents visant à favoriser leur autonomie

#### L'état des lieux sur les offres de service et éléments de diagnostic

(Variation 2012 et 2016)

Indicateurs	Cdc Aspres		Département	France métropolitaine
% Evolution du nombre d'enfants de 3 à moins de 24 ans	6 %		3 %	1 %
% d'enfants de 3 à moins de 18 ans dont le ou les 2 parents sont actifs avec emploi	57 %		49 %	56 %
% Enfants de 3 à moins de 18 ans dans des familles monoparentales	23 %		28 %	19%
% Enfants de 3 à moins de 18 ans dans des familles à bas revenus	29 %		39 %	25%
% Enfants de 3 à moins de 18 ans dans des familles nombreuses	17 %		19 %	23%

#### Les équipements (cf cartographie)

L'ensemble des équipements ALSH pour les 3 780 enfants de 3 à moins de 18 ans se situe dans les communes qui concentrent plus de la moitié des enfants de 3 à moins de 18 ans. Ces communes occupent la partie nord-est et est du territoire sont implantés sur : Thuir 1 péri et 1 extra, Trouillas 1 péri et 1 extra, Brouilla 1 péri et 1 extra. En projet : l'itinérance de ce dernier accueil extra sur les 3 communes du secteur (Brouilla, Banyuls dels Aspres, Saint Jena Lasseille, pour répondre au mieux à la demande des familles).

## Constats et besoins identifiés

### Typologie des familles du territoire

On note une augmentation du nombre d'enfants de 3 à moins de 25 ans sur l'ensemble du territoire de +6%.

Sur les 19 communes du territoire, 8 communes concentrent un peu plus de 80% des enfants de 3 à moins de 25 ans, 3 d'entre elles regroupent plus de la moitié des enfants du territoire à savoir :

- Thuir : 35% des enfants
- Trouillas 10% des enfants
- Saint-Jean-Lasseille : 9% des enfants

→ Une vulnérabilité moins marquée des enfants de 3 à moins de 25 ans, un taux d'activité des parents plus élevé.

Par rapport à la moyenne départementale, le territoire communautaire est moins marqué par la vulnérabilité des 3/25 ans : 23% des enfants vivent au sein de familles monoparentales contre 28% pour le département et 19% pour la France métropolitaine.

Avec ses 17% d'enfants issues de familles nombreuses, le territoire reste bien en dessous des moyennes départementales et nationales. On estime à 2% la part des enfants de 18 à moins de 25 ans qui bénéficient du Rsa contre 4% pour le département et 2% pour la France métropolitaine.

Toutes les communes de plus de 100 enfants du territoire affichent des taux d'activité des parents bien supérieurs à la moyenne départementale. Seules Thuir, Villemolaque et Banyuls-dels-aspres affichent des taux compris entre la moyenne départementale et nationale.

### L'offre éducative

Le territoire possède une offre d'accueil de loisirs intéressante sur le volet extrascolaire, et en matière d'accueil jeune, mais inégale en matière de périscolaire.

L'offre éducative sur le volet extrascolaire est variée et de qualité, l'amplitude horaire est uniforme et correspond aux besoins des familles. Le développement de l'accueil des enfants sur les communes de Brouilla et Trouillas depuis 2012 a permis de diversifier l'offre au plus près des besoins des familles.

L'offre périscolaire est quant à elle, plus disparate. L'application de la réforme des rythmes scolaires sur 2014/2017 a permis la mise en place d'une offre de qualité, adaptée aux typologies des communes, aux besoins des familles, en lien avec les offres associatives proposées. Les enfants scolarisés dans les écoles des 13 communes du territoire ont ainsi bénéficié d'une offre périscolaire sur sites et l'intercommunalité d'un financement au titre de l'Asre.

Depuis la rentrée 2017, le service périscolaire associé aux TAP est retiré des communes. Le périscolaire matin/soir est assuré sur Thuir. Des services de garderies sont cependant assurés

sur les autres communes avec une offre de service qui repose sur des plages horaires importantes.

Concernant la tarification des Alsh, six tranches de QF sont mises en place. Ces tranches ainsi que la participation financière demandée n'ont pas été revues depuis plusieurs années. Une réflexion en lien avec le profil des familles accueillies et l'enquête parentalité menée en 2017 faisant ressortir une difficulté d'accessibilité pour certain type de familles est à mener au delà de l'application des QF.

Sur la partie jeunesse, les itinérances ont été repensées au regard du nombre d'enfants, de leur localisation, mais aussi en fonction de leur collège d'affectation (Thuir ou Elne pour l'est de la CDC).

Les profils de jeunes accueillis sur les structures itinérantes sont différents : des jeunes plutôt fidélisés sur Thuir et Fourques, moins sur Brouilla.

Sur cette commune, l'équipe souhaite développer « l'aller vers les publics » avec un travail de « médiation » auprès de jeunes ne fréquentant pas les structures et qui échappent au système scolaire (plus de 16 ans). Le projet décrocheur est finalisé pour fin 2017. Des actions favorisant la recherche d'autonomie ainsi qu'un travail sur la qualité des activités et l'accompagnement de projet sont également initiées par l'équipe éducative. L'axe culturel est aussi développé sur le territoire à travers les actions de l'Alsh ados et celles menées dans le cadre du collège.

Par ailleurs, la gestion des temps extrascolaires et périscolaires s'est complexifiée tant par les modifications des cercles familiaux, que les évolutions régulières des lois et décrets d'application.

Les évolutions sociétales des familles, des jeunes, exigent une adaptation constante des équipes.

Ce travail auprès des jeunes nécessitent d'adapter les formations du personnel sur un mode projets, mais aussi de se former aux nouvelles technologies, ainsi qu'à de nouveaux modes d'intervention et de communication.

Les personnels relèvent une absence et/ou une méconnaissance des services d'accueil en direction des adolescents en difficulté avec un déficit de service et de prise en charge. De fait, ils se retrouvent seuls à répondre à des difficultés d'ordre comportementales, de mal être de jeunes adolescents de 14 ans, avec des parents eux aussi en difficultés sociales, ou dépouillés de ressources pour faire face aux problèmes repérés.

La collectivité a conscience de cette problématique, et envisage la prise de compétence « Politique de la Ville », afin de classer le Conseil de Sécurité et de Prévention de la Délinquance sur le champ intercommunal et ainsi élargir son action sur l'ensemble de son périmètre. Ceci permettra d'élaborer un recensement des difficultés présentes sur le territoire et de travailler à la communication entre les différents professionnels du territoire et à l'articulation de leurs actions à destination de la jeunesse, notamment en difficulté, pour prévenir et/ou intervenir de la manière la plus adéquate.

Différentes actions ciblées sont menées à destination des jeunes: projet décrocheurs, interventions des services au plus près de la population concernée (Canterane,etc ...) qui complètent l'offre de service apportée à cette tranche d'âge : animation, prévention, information, activités, aides aux permis, montage de projets, partenariats divers (UFOLEP, HandAvant , Fédération des Foyers Ruraux..) coopération internationale, etc...

Cette difficulté d'orienter pour les équipes en cas de difficultés relationnelles et conflictuelles revient régulièrement. De même que la question d'une meilleure prise en compte de la relation familiale ou du « comment associer les parents ? » qui reste très présente dans les Alsh, encore plus sur la partie adolescents.

Enfin et s'agissant des équipements, les locaux des Alsh vieillissants nécessitent des travaux. Concernant la partie adolescents, la structure doit être réaménagée et agencée différemment. En effet, l'accueil de loisirs n'est pas sécurisé et n'est pas distinct de la partie Point Information jeunesse qui fait partie du cahier des charges de labellisation des structures par la Ddcs.

### **Les points forts**

La stabilité des équipes sur le long terme permet de faire le lien avec les familles sur le parcours des enfants, de sécuriser les parents dans le parcours de vie des enfants.

Les personnels sont bien formés avec un encadrement adapté à la réglementation et au contexte territorial.

La bonne couverture des Alsh ados sur le territoire communautaire qui présentent une itinérance pensée aux plus près des besoins des jeunes.

Des points de ramassage des Alsh ados s'inscrivant dans une démarche d'équité territoriale et permettant aux enfants du territoire de bénéficier d'une même offre.

Des actions favorisant les projets autonomie et citoyenneté des adolescents, en suscitant les initiatives de développement durables, de prise de responsabilité, d'investissement dans la vie de la collectivité.

Un animateur spécialisé dans le numérique est présent pour accompagner les jeunes dans une démarche projet de responsabilisation et d'autonomie. Dans le cadre du Point Information Jeunesse.

Un poste de « médiateur », en cours de formation, mis en place pour aller au plus près des publics « en marge ».

Des actions sont développées en faveur de public en situation de handicaps, plus spécifiquement dans les Alsh maternels et primaires.

Un déploiement des accueils dits « passerelles » entre les grands publics des ALSH primaires, et les plus jeunes du PIJ est en place sur le territoire.

Une intervention régulière depuis plusieurs années et une collaboration active au sein du collège de Thuir entre 12h et 14h. Sous forme d'animations, elle permet la rencontre de l'ensemble des jeunes qui ne fréquentent pas toujours les structures adolescentes en véhiculant de l'information et en réorientant si besoin, vers les structures adéquates. Cette intervention est déployée sur le collège de Elne dès 2017.

L'équipe éducative participe activement au Réseau d'Information et d'Animation de la Jeunesse et aux formations proposées par la Ddcs.

Des concertations interservices sont mises en œuvre avec régularité pour alimenter les réflexions sur l'information aux familles, les complémentarités, les formations et besoins du personnels, les orientations éducatives de la Cdc. Cette transversalité est régulièrement actée au travers des actions menées.

Un travail partenarial sur les projets d'amélioration ou les évolutions de fonctionnement des services en lien avec les orientations de la Cnaf, de l'Etat.

Une convention en cours de signature avec le service Hand'avant sur l'ensemble des services petite enfance/enfance- jeunesse pour travailler la qualité des Projets d'Accueil et d'Intégration des enfants, la formation et l'accompagnement des équipes.

Des partenariats qualitatifs et conventionnels sont actés avec la Fédération Départementale des Foyers Ruraux et l'UFOLEP.

Un travail collaboratif est également mené hors territoire, par les opérations de coopération transnationales auxquelles les jeunes ont adhéré avec beaucoup d'investissement.

### **Les points à améliorer**

- L'offre de service périscolaire sur le territoire communautaire
- L'accompagnement et le soutien des équipes éducatives afin de faire face à de nouveaux publics, de nouvelles situations, notamment sur les jeunes adultes.
- La formation continue de l'ensemble des services,
- La valorisation de la qualité de projets pédagogiques
- L'information faite aux familles sur les variétés des accueils existants.
- L'articulation entre les sections : Alsh primaire/ Alsh ados, Alsh ados/ PIJ : maintenir les liens entre les sections
- La distinction et la lisibilité des équipements adolescents et Pij
- Trouver des espaces de réflexion et d'alimentation sur la jeunesse,
- La tarification Alsh en fonction des profils de familles accueillies

### **Les points de vigilance**

Volet périscolaire à questionner avec l'obligation de scolarisation dès 2019 des maternels sur toute la journée

L'amélioration du volet « prospective sociale » sur l'intercommunalité et le lien aux communes : se doter d'outils type « observatoire » sur les communes afin d'adapter de manière proactive, l'offre aux besoins et aux évolutions des communes

### **Les objectifs d'amélioration proposés 2018-2022 :**

Développer une offre d'accueil de loisirs adaptée aux besoins des enfants de 3- 11 ans et de leurs familles

- ➔ Mener une réflexion sur l'accueil périscolaire sur la Cdc en lien avec le plan mercredi dans le cadre d'un PEDT revu collégalement.



- Pérenniser les actions passerelles notamment pour les 10-12 ans afin de favoriser l'articulation et la transition entre la structure primaire et adolescentes.
- Mettre en place la réflexion sur une tarification plus adaptée

#### Accompagner, soutenir et valoriser les projets portés par les adolescents

- Mettre en place un animateur itinérant avec un profil type « médiateur » pour développer des activités hors structures et accompagner des jeunes « en difficultés ».
- Mener une réflexion globale sur les locaux des accueils de loisirs : Alsh maternels, primaires, adolescents, PIJ et structures sportives
- Accompagner l'engagement citoyen des jeunes en renforçant la présence éducative de l'équipe éducative sur le mode projet et sur le mode numérique (développer l'action « Promeneur du Net »)
- Reconduire et développer les opérations de coopération internationale

#### Améliorer la qualité de service rendu par les Accueils de loisirs

- Mettre en place des formations pour contribuer à la professionnalisation des équipes d'animations : qualité des projets ou activités, gestion des conflits, communication bienveillante avec les familles, sensibilisation à la parentalité, gestion des incivilités ...
- Poursuivre l'accompagnement des équipes par le service Hand'avant 66
- Développer le travail en réseau, partager des bonnes pratiques, développer des outils pédagogiques communs,
- Structurer le partenariat institutionnel de terrain, identifier des référents au sein des institutions pour permettre l'orientation d'un public vulnérable.

#### Améliorer la lisibilité de l'offre d'accueil de loisirs

- Améliorer la signalétique des équipements et l'harmoniser sur le territoire.
- Engager la réflexion sur un lieu centralisé et identifié par et pour l'ensemble des familles = guichet unique
- Créer des outils pour favoriser la lisibilité et la mise en lumière d'actions et des projets menés : définir un plan global de communication à l'échelle de la Cdc, mettre en place des focus sur des services des projets, des informations de type « évènementiels » ...

## 2. Etat des lieux et diagnostic

### 3- Domaine de la parentalité

#### Les objectifs Etat/Cnaf 2013/2017 : Réactualiser avec nvelle Cpog

Développer les services et actions de soutien à la parentalité : Lieux d'accueil enfants-parents, Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité, Classes passerelles, comité locaux d'animation, rencontres des parents ...

#### L'état des lieux sur les offres de service et éléments de diagnostic

(Variation 2012 et 2016)

Indicateurs	Cdc Aspres		Département	France métropolitaine
% Evolution du nombre de famille	5%	●	14%	NC
Part des foyers monoparentaux	26 %	●	32 %	25 %
Nombre d'actions parentalité territoriales pour 500 familles	2	●	1	NC
Nombre d'accueil Laep pour 3 500 enfants de moins de 6 ans	0	●	1	NC
Nombre d'actions Clas pour 1000 enfants de 6 à moins de 18 ans	0	●	1	NC

NC : non connu

#### Les équipements (Cf. cartographie des actions et services)

Un LAEP , dans les locaux du Ram de Thuir à venir sur le dernier trimestre 2018.

#### Constats et besoins identifiés

#### Typologie des familles du territoire

→ Un nombre de familles ayant des enfants de moins de 18 ans en augmentation de 5%

Le territoire communautaire regroupe plus de 1 313 enfants de moins de 6 ans et connaît une progression de 5 % du nombre de familles ayant des enfants de moins de moins de 6 ans.

On dénombre 2 687 familles avec enfants de moins de 18 ans sur le territoire intercommunal. Ce nombre a augmenté **de 5%** entre 2012 et 2014. En comparaison, le niveau national note une stabilité de cet indicateur et au niveau départemental une très faible croissance est relevée.

Les communes Thuir, Trouillas et de Saint-Jean-Lasseille concentrent plus de la moitié des familles du territoire :

- Thuir : 846 familles soit 31%
- Trouillas : 287 familles soit 11%
- Saint-Jean-Lasseille : 260 familles soit 10%.

La tranche des « 12 à 17 ans » est celle qui compte le plus de familles.

#### → Un territoire moins marqué par la précarité

Sur les 2 687 familles du territoire :

- 26% sont des familles monoparentales ( 32% pour le département et 23% pour la France métropolitaine),
- Parmi les familles avec enfants, 12% sont des familles nombreuses contre 15% au niveau départemental et 17% au niveau national,
- 24% sont des familles à bas revenus contre 33% pour les PO et 21% pour la France métropolitaine.

Les communes de Thuir, Trouillas et Banyuls-dels-aspres enregistrent cependant des parts importantes de familles monoparentales.

La commune de Trouillas compte aussi une part importante de familles nombreuses avec une forte évolution (+28%) sur la période 2012/2016.

Les augmentations démographiques les plus importantes entre 2012 et 2016 sont ciblées sur Saint Jean Lasseille (+67%), Tresserre (+26%), Brouilla (27%)

#### **Les dispositifs et les actions : l'offre en matière de parentalité sur le territoire**

L'offre de service dans ce domaine reste encore faible au regard des familles bénéficiaires sur le territoire . Cependant, depuis ces quatre dernières années, le territoire se mobilise sur le développement d'actions et le soutien à des associations œuvrant dans le domaine.

- ✓ La semaine de la parentalité : action itinérante de type évènementiel qui se déroule sur 4 à 5 communes pendant 5 jours. L'action est répartie entre activités partagées, conférences/débats, tables rondes et manifestations festives sur le thème de parentalité.
- ✓ Suite à l'action de 2017 notamment sur les animations collectives, un petit groupe de parents s'est mobilisé pour rencontrer la coordinatrice et demander une poursuite d'activités parents/enfants. Dès juillet 2017, mise en place sur la période estivale d'une matinée animations/ échanges parents/enfants (dans le local du RAM). Aujourd'hui une douzaine de familles est mobilisée.
- ✓ Projet associatif de trois petits tours labellisé Reaap, soutenu par la CDC des Aspres sur 2 actions : Tournée d'été, Tralalalire sur l'aire des gens du voyage.
- ✓ Ludothèque Fourques : activité partagée parents/enfants autour des jeux et du livre. A l'origine projet associatif d'un collectif de parents, repris aujourd'hui par la bibliothèque de Fourques.
- ✓ Une aide aux devoirs proposée par l'association Thuir solidarité ; les parents apprécient d'ailleurs cette action qui n'est cependant pas un Clas. Les familles souhaiteraient qu'un dispositif « d'aide aux devoirs » soit mis en place dans les Alsh périscolaire.

Malgré l'émergence d'actions, il existe peu de services dédiés au soutien de la fonction parentale.

Le soutien à la fonction parentale est un domaine transversal qui nécessite de :

- structurer l'information : travailler la communication, la lisibilité, la pertinence des informations, repérer les actions existantes, les valoriser à travers les dispositifs existants (Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents (Réaap66),
- développer de nouvelles actions répondant aux besoins repérés : enquête familles, avoir des groupes familles à sonder, se doter d'outils d'observatoire ...
- proposer une régularité dans les projets et actions

La mise en place d'un Comité Local d'Animation (Cla) intercommunal pourrait permettre de développer la mise en réseau des partenaires, d'améliorer la connaissance du territoire, et de ces problématiques parentales.

Un lieu stratégique, dédié aux familles, pour rencontrer un référent et bénéficier d'une information globale centralisée pourrait permettre aux familles, élus, et aux partenaires institutionnels de pouvoir être mieux informés.

La mise en place d'un Laep (Lieu d'accueil enfants/parents) dans les nouveaux locaux du RAM permet d'ancrer la politique parentalité de la Cdc au travers de la coordination avec l'ensemble des services d'accueil. La régularité des actions en direction des parents, l'itinérance du projet, tant sur l'intercommunalité que sur des quartiers « vulnérables », lui donne du sens. La possibilité de sortir des locaux pour aller rencontrer les familles sur des lieux stratégiques permet d'élargir le potentiel de familles rencontrées.

### **Les points forts**

- L'engagement politique et financier de la Cdc dans le domaine de la parentalité : création d'un équipement, mise en place d'actions parentalité, soutien associatif.
- Une offre diversifiée sur le territoire intercommunal
- Des familles qui souhaitent se mobiliser et peuvent être des ressources pour la coordinatrice
- Un territoire moins marqué par la vulnérabilité

### **Les points à améliorer**

- Développer la mise en œuvre d'actions parentalité dans les structures type Eaje, Alsh et Ram (actions ponctuelles, évènementiel).
- La communication générale, auprès des familles, des élus.

### **Les objectifs d'amélioration proposés 2018-2022**

#### **Développer une offre de service de soutien à la parentalité**

- ➔ Finaliser le projet Laep et proposer des actions en dehors de la structure notamment pour les publics « les plus éloignés ».
- ➔ Repérer, développer ou valoriser les initiatives existantes au sein des Eaje, du Ram ou des Alsh ; les accompagner vers une labellisation dans le cadre du Réaap66.

- Développer un Comité local d'animation (Cla) pour favoriser la mise en réseau des acteurs locaux dans le champ du soutien à la parentalité
- Vérifier l'opportunité de mise en œuvre de Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas) afin de soutenir les parents dans la scolarité de leurs enfants et adolescents, et dans leurs relations avec l'école.

#### Renforcer la lisibilité des actions de soutien à la parentalité

- Renforcer la lisibilité des actions de soutien à la parentalité en améliorant les outils de promotion: supports adaptés pour informer, orienter familles et professionnels, géolocalisation des événements ...
- Améliorer la formation des professionnels et des élus sur le soutien à la parentalité : enjeux, définition de son champ pour vérifier l'adéquation des actions mises en œuvre, formations/sensibilisation auprès des équipes pluri-éducatives, élus.

PROJET

## 2. Etat des lieux et diagnostic

### 4- Domaine du logement

#### Les objectifs Etat/Cnaf 2013/2017 : Réactualiser avec nvelle Cpog

- Soutenir les actions et dispositifs facilitant l'accès et le maintien dans le logement des familles vulnérables
- Prévenir les impayés de loyer et les expulsions
- S'impliquer dans la lutte contre l'indécence et contre la fraude au logement (marchands de sommeil)
- Poursuivre l'implication de la Caf dans les instances de lutte contre l'habitat indigne

#### L'état des lieux sur les offres de service et éléments de diagnostic

(Variation 2012 et 2016)

Indicateurs	Cdc Aspres		Département	France métropolitaine
% Evolution du nombre d'allocataires bénéficiaires d'une aide au logement	4%	●	5%	2 %
% Allocataires d'une aide logement avec un taux d'effort supérieur à 40 %	14 %	●	12 %	10 %
Nombre de logements non décents ou présumés non décents pour 1000 allocataires bénéficiaires d'une Alf ou de l'Als	6	●	4	Nc
Nombre d'allocataires en situation d'impayé de loyer pour 1 000 allocataires bénéficiaires d'une aide logement	33	●	33	Nc
Taux d'allocataire bénéficiaires d'un aide au logement	47 %	●	58 %	51 %

Nc : Non connu

#### Les équipements / les dispositifs

- 1 aire d'accueil des gens du voyage sur la commune de Thuir ,
- 2 Opérations Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (Opah) menée sur ce territoire en 10 ans.

- + de 20 années d'opérations façades ayant contribué à l'amélioration du cadre de vie en centre urbain.

## Constats et besoins identifiés

### Evolution du nombre de bénéficiaires d'une allocation logement

En 2016, 1 740 allocataires soit 47% des allocataires ont bénéficié d'une allocation logement (PO : 58% FM : 51%) . Leur nombre a progressé de 4% depuis 2012, contre 5% au niveau départemental et 2% au niveau national.

Avec 55% d'allocataires bénéficiaires de l'aide au logement, la commune de Thuir se démarque du reste du territoire.

Les bénéficiaires d'une aide personnalisée au logement (36%) représentent la part la plus importante sur la CDC suivie des bénéficiaires d'une aide au logement social (33%) .

### Les indicateurs de difficulté de logement : impayés et indécence

Concernant les allocataires bénéficiaires d'une aide au logement, le taux d'effort<sup>1</sup> financier consacré au logement est globalement plus élevé sur le territoire intercommunal: 14% des allocataires bénéficiant d'une aide au logement ont un taux d'effort supérieur ou égal à 40% contre 12% pour le département et 10% pour la France métropolitaine.

La proportion d'impayés parmi les bénéficiaires d'aides au logement est parmi les plus importantes du département : 58 situations d'impayés de loyer recensés dans 10 communes du territoire. Thuir regroupe à elle seule environ 70% des situations

La proportion de logements indécents du territoire est d'environ 6 allocataires pour 1 000 allocataires bénéficiaires d'une aide au logement contre environ 4 allocataires pour 1 000 allocataires au niveau départemental.

Sur l'intercommunalité, 10 allocataires sont concernés par cette problématique, répartis sur 7 communes dont 30 % à Thuir et 20 % à Banyuls des Aspres.

Même si L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah) a été mobilisée à deux reprises, des problèmes d'habitat indigne persistent dans les cœurs de village.

### Les points forts

- Existence d'un Scot Littoral
- Mise en place d'un Programme Local de l'Habitat (Plh) à l'échelle du territoire communautaire qui va permettre d'avoir une vision plus précise de l'habitat sur ce territoire et la mise en place d'actions spécifiques.
- Une permanence de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement est effective tous les premiers vendredis du mois à la mairie TROUILLAS

---

<sup>1</sup> Le taux d'effort financier est le rapport entre la somme des dépenses liées à l'habitation principale déduction faite de l'aide au logement et les revenus des allocataires (y compris les prestations familiales hors aide au logement). A ce titre il représente la part du revenu des allocataires consacrée au loyer une fois prise en compte les aides au logement.

- La mise en place d'une antenne office 66 sur Thuir en 2018 pour accompagner les familles sur l'intercommunalité avec la création d'un poste de travailleur social.
- La communauté de communes ne détient pas la compétence « habitat ». Toutefois, elle mène des actions à destination du grand public: permanences ADIL, Espace Info Energie, Engagement politique dans la croissance verte, aide aux chauffe-eaux solaires
- A noter : action de l'ANAH toujours en cours au niveau départemental.

### **Les points à améliorer**

- L'information des acteurs sociaux du territoire sur la thématique logement.
- La prise en compte de la problématique de lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique à l'échelle intercommunale.

### **Les objectifs d'amélioration proposés sur la période 2018/2022 :**

- ➔ Renforcer le lien institutionnel et la connaissance des acteurs pour améliorer les articulations dans le suivi des dossiers et des dispositifs
- ➔ Améliorer la connaissance par les différents professionnels, des procédures d'impayés, d'indécence et d'expulsions.
- ➔ Communiquer sur l'offre de service Caf et de travail social de la CAF auprès des bailleurs et locataires du secteur privé /public



## 2. Etat des lieux et diagnostic

### 5- Domaine de l'Animation de la vie sociale

#### Les objectifs Etat/Cnaf 2013/2017 : Réactualiser avec nvelle Cpg

- Promouvoir la création de nouvelles structures d'animation de la vie sociale
- Accompagner les centres sociaux dans la mise en œuvre de projets de qualité
- Accompagner la structuration de l'offre en direction des publics cibles : jeunes, familles vulnérables, gens du voyage
- Renforcer le partenariat avec les acteurs impliqués dans l'animation de la vie sociale
- Participer aux démarches Contrat de ville

#### L'état des lieux sur les offres de service et éléments de diagnostic

(Variation 2012 et 2016)

Indicateurs	Cdc Aspres		Département	France métropolitaine
Taux de couverture des communes de plus de 5 000 habitants par un établissement d'animation de la vie locale	-		28 %	Nc
Nombre d'associations aidées pour 1000 allocataires avec enfants à charge	2		?	Nc

Nc : Non connu

#### Les équipements

Pas de structure Animation de la vie sociale sur l'intercommunalité.

Une offre associative active avec :

5 foyers ruraux : banyuls des aspres, Llauro, Tresserre, Villemolaque St jean Laseille,

2 associations locales bien implantées : Trois Petits tours, et Thuir solidarité

Des bibliothèques municipales plutôt actives à Fourques, Tordères.

La prise de compétence « politique de la ville » par l'intercommunalité au 1<sup>er</sup> janvier 2018

La mise en œuvre depuis cette date d'un Comité Local Intercommunal de Sécurité et de Prévention.

#### Constats et besoins identifiés :

**Démographie et profil des habitants du territoire : des augmentations significatives pour l'intercommunalité**

- ✓ Le nombre d'habitants du territoire, estimé à 20 605 lors du RP 2014, a augmenté de 8% contre une croissance de 4% pour le département et de 2% pour la France métropolitaine.
- ✓ La part de familles avec enfants du territoire (53%) est plus importante sur la Cdc qu'au niveau départemental (50%). Le nombre de familles est lui aussi en forte hausse : 9% contre 4% en moyenne départementale. C'est la commune de Saint Jean Lasseille qui connaît la plus forte augmentation démographique (+57,65%) de son nombre de familles avec enfants (+11%) alors que Thuir se stabilise.
- ✓ Le nombre d'enfants de moins de 25 ans du territoire est en forte augmentation de 7% contre 3% pour le département.
- ✓ Sur l'ensemble du territoire le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans est en augmentation de 12% notamment sur Thuir (+6%) et Trouillas (+ 11%)

### **Favoriser le bien vivre ensemble**

Le réseau associatif bien implanté sur le territoire intercommunal met en œuvre des actions favorisant le lien social et intergénérationnel.

5 communes bénéficient de la présence d'un foyer rural . Ces derniers mettent en œuvre des actions citoyennes autour d'ateliers et/ou événements de convivialité. Les foyers portent la participation des habitants avec des ressources internes compétentes en la matière. Ils accompagnent les habitants dans la création d'associations et/ ou le montage de projets. Des ateliers débats sont aussi proposés autour de thèmes comme la santé, le bien-être, la culture... .

La Communauté de communes a également conventionné avec la Fédération Départementale des Foyers ruraux 66, afin d'associer chacun des services aux animations proposées par l'une ou l'autre des parties.

Une action « jardins familiaux » sur la commune de Thuir est portée par l'association Thuir solidarité. Des activités de lien social, d'échanges de savoirs sont organisées autour d'ateliers jardinage et cuisine.

Des cours de français pour tous et d'alphabétisation à raison de 2 fois/semaine sont aussi proposés par l'association tout au long de l'année.

Les communes proposent des dynamiques tournées vers les pratiques festives et culturelles. Des temps collectifs pour favoriser la rencontre et le « bien vivre ensemble » sont organisés, des temps conviviaux proposés lors de l'arrivée de nouveaux habitants.

Les bibliothèques développent aussi des activités spécifiques permettant aux habitants de se mobiliser et d'échanger sur des activités partagées : ateliers philo/débats, lecture publique, ateliers jeux partagés...

Dans le cadre de leurs projets pédagogiques, les Alsh mettent en place avec les enfants et les jeunes des actions intégrant l'Agenda 21 sur la sensibilisation au recyclage, les écogestes, le nettoyage des espaces publics, l'embellissement de lieux ou d'espaces publics.

Enfin , la commune de Thuir dispose d'une aire des gens du voyage. Des actions parentalité et jeunesse sont mises en œuvre sur cet équipement par l'association « Trois petits tours » soutenue par l'intercommunalité et reconnue par les partenaires dans le cadre de la labellisation REAAP.

Ces initiatives menées à différents niveaux mobilisent les habitants mais ne sont pas structurées et rendent leurs repérages, leur lisibilité et la communication plus difficile, bien que les brochures communales et l'Office de Tourisme diffusent largement les informations publiques et associatives au plus près des administrés.

Le territoire apparaît en priorité 2 pour la création d'une structure d'animation de la vie sociale. La création d'un centre social aurait du sens sur une intercommunalité de cette taille avec des ateliers déconcentrés dans certaines communes. Une telle structure permettrait ainsi de favoriser les dynamiques d'échanges, de réciprocité au sein de l'intercommunalité.

### **Les points forts**

Un territoire marqué par la culture et le lien social

Un réseau associatif assez varié et bien implanté sur l'intercommunalité : Association Thuir Solidarité, Trois Petits tours, les foyers ruraux, deux écoles musiques, 3 bibliothèques, deux théâtres, plus de 80 associations sportives, dont le partenariat avec la Communauté de Communes est bien marqué et formalisé également avec la Ligue de l'enseignement, l'UFOLEP...

La prise de compétence politique de la ville qui devrait permettre de définir un projet de cohésion sociale sur l'intercommunalité

### **Les points à améliorer**

L'absence de structure d'animation de la vie sociale. Trouillas a été repérée lors du diagnostic territorial Caf comme étant un territoire prioritaire pour la création d'une structure d'animation de la vie sociale (centre social ou espace de vie sociale).

Des actions mises en place, mais un domaine de compétence qui demande à être structuré.

### **Les objectifs d'amélioration proposés 2018/2022 :**

- ➔ Repérer toutes les structures associatives menant des actions favorisant le lien social et des actions intergénérationnelles,
- ➔ Engager une réflexion sur l'opportunité et la faisabilité de créer une structure d'Animation de la vie sociale, avec l'importance de la bonne implantation d'une structure sur une intercommunalité rurale garante du bon fonctionnement du projet.
- ➔ Valoriser la prise d'initiatives et de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité

## 2. Etat des lieux et diagnostic

### 6- Domaine de l'Accès au droit/l'accompagnement des familles

#### Les objectifs Etat/Cnaf: Réactualiser avec nvelle Cpog

- Faciliter l'accès aux droits des usagers par la mise en place d'un rendez-vous des droits
- Contribuer à faciliter le parcours d'insertion des familles et des personnes en situation de précarité
- Accompagner les familles confrontées à évènements ou des difficultés fragilisant la vie familiale : naissance, séparation, veuvage, décès d'un enfant, maladie/handicap d'un enfant, situation d'impayé de loyer ou d'indécence du logement...

#### L'état des lieux sur les offres de service et éléments de diagnostic

(Variation 2012 et 2016)

Indicateurs	Cdc Aspres		Département	France métropolitaine
% Evolution du nombre de familles monoparentales	57 %	●	18 %	7 %
% des familles bénéficiaires du Rsa majoré par rapport aux familles avec enfants de moins de 3 ans	17 %	●	21 %	14 %
% des allocataires à bas revenus	47 %	●	46 %	40 %

#### L'offre de service

Un travailleur social Caf intervenant sur ce territoire propose un accueil des familles sur rendez-vous et une offre d'accompagnement social dans les locaux de la Maison Sociale de Proximité. Les informations collectives (type 1<sup>ère</sup> naissance) sont proposées dans les structures petite-enfance du territoire.

Les informations règlementaires en direction des partenaires sociaux sont proposées sur place dans les locaux mis à disposition par la Cdc.

Une permanence sur rendez-vous d'un technicien prestation Caf dans les locaux de la mairie de Thuir permet aux usagers d'avoir de trouver des réponses aux questions relevant des prestations légales. Un accès internet est disponible pour les familles.

L'association Thuir solidarité accompagne les familles vulnérables complémentirement aux services sociaux (pas d'information relevant de l'accès aux droits, mais une action plus caritative).

## Constats et besoins identifiés

La situation des familles sur ce territoire semble en moyenne plus favorable que sur le reste du département. La proportion de familles à bas revenus est inférieure à la moyenne départementale ainsi que le nombre de bénéficiaires de minima sociaux.

De même que le pourcentage de bénéficiaires d'aides au logement est nettement inférieur au reste du département.

Cependant les indicateurs de précarité, en hausse sur cette dernière période, nécessite de la vigilance . La modification urbanistique du territoire intercommunal avec l'ouverture de Plan d'occupation des Sols sur l'est de la CDC, la construction de lotissements communaux, de logements à loyer réduits induit l'arrivée de nouvelle population qui modifie le paysage l'intercommunal, et le profil de familles accueillies.

L'association Thuir solidarité, créée en 1988, vient en aide à un public vulnérable plutôt localisé sur Thuir avec notamment la distribution de colis alimentaires. En 2016, elle a accompagné 150 familles soit près de 500 personnes : 50 % de personnes âgées, 40 % de familles monoparentales , 10 % de jeunes de moins de 25 ans sans domicile fixe (nouveau public).

Elle accompagne aussi les familles et les jeunes par la vente de vêtement à bas prix. Les familles rencontrées et accompagnées le sont actuellement de façon plus soutenue qu'auparavant.

L'offre de service aux familles proposée par la Caf est connue par les partenaires sociaux, ce qui contribue à des collaborations et des liens de qualité.

Les équipes éducatives des structures petite enfance, jeunesse, restauration, font face aujourd'hui à un nombre grandissant de situations de vulnérabilité, complexes, ou dégradées de par un cumul de difficultés sociales, familiales et financières. Le travail engagé auprès de ces familles s'inscrit davantage dans la durée.

Les liaisons partenariales se sont multipliées ces dernières années du fait d'un accroissement des demandes en matière d'accès aux droits mais aussi de complexités administratives engendrées par des situations complexes.

## Les points forts

La présence sur place de services « institutionnels » :

Les services de la Caf avec la présence d'un travailleur social et d'un permanencier

La Maison Sociale de Proximité avec son équipe de travailleurs sociaux implantée sur la commune de Thuir.

Un partenariat de qualité avec les CCAS et /ou les mairies.

Une association bien implantée (100 bénévoles) qui intervient en complémentarité des services sociaux.

## Les points à améliorer

- La centralisation de l'information aux familles afin de faciliter la compréhension et l'efficacité.

- La lisibilité des interventions sociales pour les partenaires qui accueillent les familles et qui mettent en place les aides sociales et/ou financières
- La compréhension des missions des partenaires sociaux, de leur articulation pour optimiser l'accompagner des familles.

### Les objectifs d'amélioration proposés 2018/2022 :

Conforter le réseau, les connaissances des acteurs et de leur mission sur le terrain

- ➔ Poursuivre et développer des échanges réguliers sur le partage d'informations générales pour orienter les usagers ; le guichet unique peut être un outil
- ➔ Améliorer les circuits de diffusion et d'information : identification des personnes qui reçoivent le public et mise en œuvre de « Formation » ou d'information de 1<sup>er</sup> niveau.
- ➔ Faciliter l'accessibilité aux services numériques par l'organisation d'ateliers numériques à destinations des partenaires et des allocataires.
- ➔ Identifier des partenaires réseaux et les diversifier pour développer des accès aux numériques (partenaires associatifs, partenaires institutionnels, structure jeunes...)
- ➔ Engager la réflexion de la mise en place d'une Msap mobile sur l'intercommunalité

### 3. Les cartographies

---

PROJET

Envoyé en préfecture le 15/11/2018

Reçu en préfecture le 15/11/2018

Affiché le

ID : 066-246600449-20181031-120\_18\_CTG-DE

PROJET